

ÉCONOMIE & POLITIQUE

Guy Vanhengel,

«Sans réforme de l'État, il n'y aura pas d'équilibre en 2015»

Les flux financiers actuels ne sont pas tenables pour le gouvernement fédéral, estime le ministre du Budget.

INTERVIEW
Christophe De Caebel

L'homme qui a parlé d'un État au bord de la faillite, c'est lui. Guy Vanhengel assume le propos: «Je n'ai pas créé l'angoisse. Au contraire, cela rassure les gens de voir que quelqu'un a conscience de la gravité de la situation et ne fait pas comme si...».

Le programme de stabilité réserve au Fédéral 65 % des efforts d'ajustement d'ici 2012. En quoi est-ce un bon accord pour vous?

► C'est le scénario qui nous a paru le plus évident, notamment en regard des moyens dont dispose chacun. J'ai bien vu des clés de répartition allant jusqu'à 88/12 mais, quand on voit la faible part des moyens que conserve l'État fédéral, on ne peut que conclure à la nécessité d'un effort substan-

ce pays. Le débat sur les gros sous est bien plus important que la discussion symbolique sur la scission de BHV.

Les pensions sont un bel exemple d'anomalie. Les Régions et Communautés ont engagé des dizaines de milliers de fonctionnaires. C'est très bien mais le poids des pensions de ces braves gens va être supporté par le Fédéral... qui n'a aucune prise sur cette augmentation des effectifs. Chacun doit être responsable des décisions politiques qu'il prend.

Cette réforme de l'État doit-elle inclure le refinancement de Bruxelles, que vous prôniez en tant que ministre régional?

► Je n'ai pas changé d'idée. Si la situation belge est compliquée, la situation bruxelloise l'est encore plus. Plus de la moitié des recettes de la Région bruxelloise sont tributaires de l'immobilier (droits d'enregistrement et droits de succession). Quand ce système a été conçu, un filet de sécurité était prévu en cas de krach immobilier, vu le danger de dépendre autant d'un seul secteur. Le filet était valable pour cinq ans, le krach est venu la 7^e année.

La Région bruxelloise devra faire les mêmes efforts que les autres: une réduction pluriannuelle de 10 % des dépenses publiques. Mais il faut aussi tenir compte de sa situation particulière.

Revenons au programme de stabilité: pourquoi l'effort est-il aussi limité les deux premières années?

► Limité? On ne se comprend pas bien. Vous parlez d'efforts de 1,5 % du PIB, je vous les traduis en chiffres absolus: 3,4 milliards pour l'Entité 1 et 1,7 milliard pour l'Entité 2. Quand on déduit les dotations, la charge de la dette etc, il reste juste... huit milliards pour les dépenses primaires du Fédéral. Et c'est sur ces huit milliards que nous devons économiser 3,4 milliards.

L'Entité 1, c'est aussi la sécurité sociale. Ne peut-elle pas contribuer?

► Si, vous avez raison. C'est d'ailleurs écrit noir sur blanc dans le programme de stabilité, quand il évoque «des efforts au sein de la sécu elle-même» pour garantir l'équilibre de l'institution. L'accord de gouvernement prévoyait pourtant que l'État compenserait les déficits de la sécurité sociale par le financement alternatif.

C'est une phrase-clé du programme de stabilité, une évolution importante par rapport à notre accord de gouvernement.

En dehors de la réforme de l'État, que faudrait-il face au coût du vieillissement?

► Certainement augmenter le taux d'activité. Mon sentiment est que l'on pourrait rediscuter de l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans. Trop de jeunes sont assis en classe sans aucune envie. Ils pourraient travailler, éventuellement à temps partiel, et gagner quelque chose. Tout en apprenant un métier. ■



Selon Guy Vanhengel, un ministre du Budget doit montrer «beaucoup de psychologie et de pédagogie» avec ses collègues.

© Sofie Van Hoof

«Le programme de stabilité prévoit, noir sur blanc, des efforts dans la sécurité sociale.»

tiel aussi des Régions, des Communautés et des communes.

Cela étant, nous tenions aussi à limiter cet effort afin que les accords gouvernementaux dans les entités fédérées puissent être respectés.

Le fait de se limiter à 2012 a aussi facilité la discussion, car les entités francophones ne voulaient pas entendre parler d'un équilibre avant 2015...

► Au niveau politique, nous avons effectivement laissé ouverte la ligne 2013-2015 mais l'Europe va évidemment la lire en se basant sur l'avis du Conseil supérieur des finances. Et lui, il définit la trajectoire (ndlr: équilibre en 2013 et surplus de 1,2 % en 2015 pour l'Entité 2), si aucun élément extérieur n'intervient. Et cet élément extérieur, c'est la réforme de l'État.

Une réforme de l'État est donc nécessaire pour atteindre l'équilibre en 2015...

► Absolument. C'est ma conviction. Le système actuel peut fonctionner jusqu'en 2012 mais, à court terme -je parle de 2015- il n'est pas tenable. C'est d'ailleurs écrit en toutes lettres dans l'avis du CSF. À terme, le poids de la dette et du vieillissement ne seront plus supportables avec les flux financiers décollant de la loi de financement actuelle.

Il faudra vraiment revoir l'organisation des flux financiers dans

Les banques doivent renvoyer l'ascenseur

Le ministre du Budget évoque les différentes pistes qui circulent pour réduire le solde du budget 2010-2011, que le gouvernement doit boucler pour le 13 octobre.

Les Belges doivent-ils s'attendre à une hausse de la fiscalité?

► J'ai lu une interview d'un collègue wallon (Elio Di Rupo). C'est à croire que pour lui l'effort budgétaire pourrait reposer entièrement sur la hausse de la fiscalité, que la capacité fiscale de l'État est illimitée (ndlr: le ministre se lève et prend, en riant, le livre «l'économie pour les nuls»). Un dictionnaire français le dit pourtant très bien «Trop d'impôt tue l'impôt».

Les recettes fiscales s'effondrent pourtant deux fois plus vite que la croissance...

► C'est effectivement un problème. Mais cela s'explique par l'augmentation du nombre de chômeurs et donc la diminution des revenus imposables. Cela se résoud par l'activation.

N'y a-t-il pas, aussi, un problème de perception de l'impôt?

► On peut toujours améliorer la perception. Beaucoup d'entreprises ont un siège à Bruxelles, parce que c'est la capitale de l'Europe mais aussi parce que le risque d'y subir un contrôle fiscal est parti-

culièrement faible. Donc je le dis calmement: au lieu de chercher de nouvelles taxes, on devrait mieux percevoir celles qui existent.

Est-ce une critique du ministre des Finances?

► Non, Didier est un ami (sourire).

Y a-t-il des marges à dégager dans les dépenses primaires fédérales, très étroites comme vous l'avez rappelé?

► Oui. C'est le travail mené ces jours-ci dans les bilatérales. On corrige des petites anomalies, on épiluche ligne par ligne, on vérifie chaque dépense... Il n'y a pas de petits profits pour le moment.

Des économies sont-elles possibles dans la sécurité sociale?

► Il faudra bien entendu regarder la norme de croissance de 4,5 % des dépenses de santé. On sait déjà que cette norme apporte plus de moyens que nécessaires.

Mais cela permet d'alimenter des réserves pour l'avenir...

► J'y suis favorable. Il faut cependant bien avoir à l'esprit que, si ces Fonds sont neutres budgétairement, ils n'aident en rien pour le solde net à financer. C'est une bonne chose mais ce n'est pas un gain par rapport au trou à combler.

Parlons sans tabou. Loin de nous, l'idée de vouloir faire payer les pensionnés, les handicapés, les malades ou les infirmières. Il y a un moyen de maintenir totalement le confort actuel, tout en restant dans des volumes soutenables dans une période où la croissance économique est nulle.

«Il serait fâcheux que les banques qui n'ont pas reçu d'aide de l'État soient aussi appelées à contribution.»

Le plan de relance prévoyait des allègements fiscaux, notamment la TVA dans la construction. Pourrait-on prolonger la mesure, voire l'élargir à l'horeca?

► Complicé, très compliqué. Pour l'instant, je ne dis 'oui' ou 'non' à rien. Avant d'envisager des baisses de TVA, nous devons bien savoir où nous en sommes exacte-

ment. Des discussions sont en cours avec le secteur de l'énergie pour une contribution en lien avec la prolongation de la durée de vie des centrales. D'autres se tiennent aussi avec les banques, comme vous le savez.

Beaucoup de pistes circulent pour «taxer les banques». Sont-elles réalistes?

► Certaines oui. Les décisions seront prises en concertation avec le secteur. Je constate d'ailleurs avec satisfaction que le secteur financier est prêt à travailler à une solution. Les actionnaires des banques ont bénéficié de la solidarité des contribuables, ils peuvent maintenant renvoyer l'ascenseur. Mais naturellement sans mettre à nouveau les banques dans les difficultés.

Vous penchez plutôt pour un impôt de crise, une sorte de prime d'assurance, la taxation de certains mouvements..?

► Il faut d'une part éviter la discrimination entre les secteurs. Et d'autre part, se concentrer sur les banques qui ont reçu de l'argent public. Il serait quand même fâcheux que les banques qui n'ont demandé aucun soutien soient aussi appelées à contribution. Elles n'ont pas bénéficié de la solidarité des contribuables.

Je ne suis pas opposé à la taxa-

tion de mouvements spéculatifs. On y réfléchit dans toute l'Europe et même aux États-Unis car on a vu où menait le manque d'éthique. Les short-sellings, on peut difficilement dire que ce n'est pas spéculatif.

Que pensez-vous de l'idée de limiter l'usage des intérêts notionnels par les banques?

► Je dis 'Pas de tabou' et cela vaut pour ce sujet aussi. Les intérêts notionnels ont quand même aidé les entreprises belges à traverser la crise. Elles ont pu se capitaliser de façon plus stable que d'autres.

Ce mécanisme fiscal devait inciter à l'investissement et à la création d'emplois. S'il y a un secteur qui l'a utilisé sans créer de l'activité et de l'emploi, c'est bien le secteur bancaire. Donc, il y a une argumentation à trouver.

Je trouverais cependant fâcheux qu'une idée de ce type pénalise tous les utilisateurs des intérêts notionnels. Cela reste le premier argument pour attirer les investisseurs étrangers. Dans la concurrence actuelle, ce ne serait pas opportun de bouger de trop.

Mais il ne faut pas exagérer avec toutes ces pistes sur les banques: on ne va pas faire, et un impôt de crise, et les intérêts notionnels, et ceci et cela. Il faudra faire des choix, en dialogue avec le secteur si possible. ■